

Communiqué de presse

Covoiturage : en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, Sanef ouvre un nouveau parking de covoiturage à Saint-Avold (échangeur n°39 de l'autoroute A4)

Débutés fin avril 2021, les travaux de construction du nouveau parking de covoiturage sont désormais achevés.

Ce matin, Christine Allard – Directrice Communication Institutions et RSE du groupe Sanef et Salvator Coscarella - Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ont officiellement mis en service ce nouvel équipement très attendu des conducteurs mosellans. Cette réalisation partenariale, présente de multiples bénéfices et contribue à favoriser les nouvelles mobilités.

Metz, le 22 septembre 2021

Une aire structurante pour Sanef et le territoire



Située au niveau du diffuseur n°39 de l'autoroute A4, sur la commune de Saint-Avold, cette nouvelle aire de covoiturage permet désormais de mettre à disposition des conducteurs un service adapté, accessible gratuitement, 24h/24 et garantissant un haut niveau de confort et de sécurité. Ce matin, depuis le site et à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, les partenaires se sont réjouis de cette collaboration efficace, qui aboutit à une offre de services adaptée aux besoins des conducteurs et qui s'inscrit pleinement en faveur des nouvelles mobilités de demain.

Une aire de covoiturage adaptée aux besoins locaux

49 places de stationnement ont été réalisées dont 2 destinées aux personnes à mobilité réduite (PMR). Un parking entièrement clôturé et dédié aux véhicules légers, un éclairage sur la zone PMR et un abri dépose-minute pour les piétons constituent ainsi les équipements de ce nouvel aménagement.

Cette nouvelle aire de covoiturage représente un investissement global de 280 000 € HT intégralement financés par Sanef. La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a quant à elle contribué au projet par l'apport du foncier, puisque l'aire de covoiturage est implantée sur une parcelle de terrain lui appartenant. L'exploitation et l'entretien du site seront assurés par cette dernière, dès la mise en service de l'équipement.

La mobilité verte est en route chez Sanef

Pour le groupe Sanef, ce nouveau parking vient illustrer la poursuite d'un important programme de développement du covoiturage sur l'ensemble de ses réseaux. En effet, entre 2021 et fin 2022, ce ne sont pas moins de 700 nouvelles places qui vont ainsi être créées, portant alors à plus de 1500, le nombre de places accessibles aux automobilistes circulant à proximité de ses autoroutes.

Selon Christine Allard – Directrice Communication, Institutions et RSE pour le groupe Sanef -
« En mettant à la disposition de tous cette nouvelle aire de covoiturage, nous facilitons les déplacements des personnes, favorisons les échanges et encourageons la mobilité durable. Car la valeur d'un concessionnaire autoroutier se mesure aussi à sa capacité à fournir des services adaptés aux besoins des territoires, tout en contribuant de manière responsable au développement des nouvelles mobilités. Avec ce programme de covoiturage actuellement en plein développement au sein de notre groupe, la mobilité verte est bien en route chez Sanef ! ».

Une grande satisfaction pour la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

Cette nouvelle aire de covoiturage s'inscrit dans la continuité de la promotion de l'éco-mobilité et du covoiturage sur le territoire de l'Agglomération. Ce partenariat avec le groupe Sanef permet à la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie de répondre favorablement à un besoin croissant des usagers qui sont de plus en plus nombreux à adopter le système du covoiturage. Davantage de conducteurs et passagers vont pouvoir se retrouver facilement et stationner leur véhicule en toute sécurité.

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie va financer l'installation de 2 candélabres, d'un système de vidéosurveillance et d'une borne de recharge pour véhicules électriques avec 4 points de charge, la 2^{ème} borne de recharge accélérée du secteur. Coût total de cette opération pour la CASAS : 57 794 ,06 € TTC.

L'intérêt commun de ce projet est d'accompagner les automobilistes vers un comportement éco-responsable et respectueux de l'environnement.

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 957 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France.

Les 2 400 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

Contact Presse :
Direction Communication Institutions et RSE - Sanef
Sylvie Coimbra - Responsable Communication - Grands Chantiers
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89 / sylvie.coimbra@sapn.fr
www.groupe.sanef.com/Journalistes

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

Etablissement Public de Coopération Intercommunale composé de 41 communes et comptant près de 54 000 habitants, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie est issue de la fusion entre les Communautés de Communes du Pays Naborien et du Centre Mosellan. Cette intercommunalité se dénote par la diversité de son territoire, son attractivité touristique, le développement de ses zones d'activités économiques communautaires, son implication dans les nouveaux enjeux de la mobilité et la préservation de l'environnement.

Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie
Contact presse : Coralie BAUDOIN
03.87.92.84.76 / 06.76.21.64.10 / cabinet@agglo-saint-avold.agglo-saint-avold.fr
